****

**Compte-rendu de l’audience à la Préfecture**

**Vendredi 29 janvier 2016**

**Pour le Préfet** : Mme la sous-Préfète, directrice de Cabinet, Florence Ghilbert-Bezard

**Pour UNSA Education Mayotte:**

Mme Montfort – M. Broyer – M. Alvarez – M. Cauret (SNPDEN)

M. Intès – M. Donneau (A&I)

M. Hourcade (SE-UNSA)

**Durée de l’audience :** 2h

Mme la sous-Préfète s’excuse du départ avancé pour Paris de M. le Préfet. Celui-ci avait prévu initialement de recevoir la délégation. En même temps ses responsabilités sur les questions de sécurité permettent à Mme la sous-Préfète de répondre points par points à nos questions.

**Introduction :**

**UNSA Education Mayotte remercie la grande réactivité de la Préfecture à notre demande d’audience. Proposer un créneau 72 heures après notre demande écrite montre une réactivité rassurante et souligne l'importance commune que nous apportons à la nécessité d'apporter des réponses rapides aux violences qui se multiplient envers les personnels, à l'intérieur des établissements. Cette dégradation qui s'accentue fortement impose la mobilisation de tous : personnels de l’éducation nationale, services de l’Etat, mairie, parents, associations. En effet, ce sont désormais des éléments extérieurs qui font régner la violence non plus aux abords des établissements mais en leur sein. Ces situations de danger créent un sentiment de peur et affectent directement les conditions de travail, et donc le moral des élèves et des personnels.**

**UNSA Education Mayotte souligne également combien des conditions propres à Mayotte mettent à mal les personnels et les chefs d'établissements dans l'exercice de leur fonction. Quelques chiffres signifiants : en métropole, 1 seul bâtiment pour 600 élèves et 9ETP de surveillants. A Mayotte, en moyenne 1350 élèves, 9 ETP de surveillants, 3 hectares et 6 ou 7 bâtiments. Donc des moyens très insuffisants.**

**Au regard de ces chiffres, les 28 ETP supplémentaires qui seront octroyés à la rentrée à Mayotte, pour la vie scolaire, et ce pour l’ensemble du 2nd degré (à la rentrée à Mayotte) paraissent largement insuffisants. Ces postes supplémentaires absorberont à peine les besoins des nouveaux établissements prévus à la rentrée ainsi que la montée en charge de Majicavo. Pour UNSA Education, il n’y a donc aucune dotation supplémentaire de personnels.**

**Réponse et dialogue :**

Mme la sous-Préfète annonce un conseil départemental de prévention de la délinquance exceptionnel, dès la semaine prochaine. Il reste des crédits de la politique de la ville ; des postes d’EMS et de CUI peuvent être mis à disposition des communes. Trop de contrats aidés ne sont pas consommés par les communes alors que le fond de prévention de la délinquance est en augmentation par rapport à l’année dernière.

**UNSA Education précise que l’obligation de formation une semaine sur 3 des PEPS met les établissements en difficultés d’organisation et d’encadrement. UNSA Education Mayotte demande que les horaires des personnels de la police municipale soient réaménagés.**

La Préfecture l’a également demandé. Un diagnostic sécurité à Chiconi et Tsingoni va être mis en place lundi par Mme la sous-Préfète afin d'améliorer la sécurité "passive" : vidéo-protection et éclairage des établissements vont être rapidement mis en place. La clôture de chacun d’eux sera également examinée pour réfections. La Préfecture a souhaité un récapitulatif des incidents remarqués ou essuyés par la Police et la Gendarmerie. Elle veut convaincre les élus à coopérer à la sécurité. Un travail précis doit être entrepris sur les rivalités de villages, sur la prévention de la délinquance.

**2 chiffres révélateurs : en 2014, 1300 heures de surveillance par les forces de l’ordre devant les établissements. En 2015, plus de 5000 heures.**

Depuis peu, certaines municipalités demandent à (font travailler) leur police municipale de travailler le vendredi après-midi. Autre signe positif pour Mme la sous-Préfète, toutes les communes étaient présentes à la réunion organisée au vice-Rectorat. Le constat de la démission des parents dans l'éducation des enfants semble faire jour. Le CLSPD (contrat local de surveillance et de prévention de la délinquance) est l’instance où se décide de l’attribution des crédits: l’aide à la parentalité doit être une priorité.

**UNSA Education tient à revenir sur des réalités immédiates du terrain et propose que   les hubb (parking des bus devant les collèges) soient clôturés afin d'éviter plus facilement l’intrusion de personnes étrangères dans les établissements scolaires. UNSA Education demande la fouille à l’entrée des établissements de tous les élèves pour empêcher l’introduction d’armes et souligne qu'1 seul CPE pour 1000 élèves à Mayotte alors qu’en métropole il y en aurait 2 voire 3, est une réalité qui doit changer.**

La sous-Préfète objecte que seul le procureur de la République peut réquisitionner la fouille des élèves. A ceci s’ajoute que la plupart de ceux qu’on croit être des policiers municipaux ne sont en fait que des SVP (surveillants de la voie publique), le cadre de leurs interventions ne devant être que la circulation. Dans l’enceinte de l’établissement par contre, la fouille d’un élève peut être organisée par les personnels. Madame la sous-Préfète rappelle qu’entrer dans un établissement sans y être inscrit, est un délit puni par la Loi.

**En conclusion**

Madame la sous-Préfète va se déplacer à Chiconi et Tsingoni : des crédits de sécurisation passive vont être débloqués (vidéoprotection, éclairages, grillages). Une réunion exceptionnelle du CLSPD va envisager le recrutement d’équipes supplémentaires de prévention et de répression. Des moyens de contrats aidés supplémentaires vont être envisagés avec la DIECCTE.

**UNSA Education demande d’associer des chefs d’établissements dans ces réunions et répète de la nécessité de clôturer les hubb de bus.**

Un audit du Ministère de l’Intérieur est prévu en février sur la question de l’insécurité et celle de l’immigration. Une réflexion sur l’organisation territoriale des forces de l’ordre est envisagée pour un meilleur maillage. La prévention de la délinquance doit être la priorité de tous sur ce territoire. Des moyens humains (attractivité) et financiers doivent être apportés. 30 gendarmes de plus seront apportés au contingent actuel dès cet été.

**UNSA Education termine en rappelant que la PJJ manque cruellement de moyens. Ce n’est pas acceptable. De même les associations œuvrant pour l’encadrement des enfants isolés doivent être soutenues par tous les acteurs.**

**Notre avis**

**Même si la préfecture se mobilise, elle n’a pas les moyens nécessaires pour peser sur les difficultés croissantes subies dans les établissements scolaires du territoire. Un point souligne cependant la responsabilité des collectivités dans cette situation complexe : la Préfecture n’a pas dit mot des problèmes rencontrées également dans les écoles du 1er degré alors que ces établissements relèvent de la responsabilité des communes.**